



LE LORETTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

1^{er} MARS 1983 — VOL. 2, NO. 8

LA COMMISSION PERMANENTE DES FINANCES



Gilles Kirouac, o.m.a.
Trésorier



André Roy
Conseiller



Marcel Pageau
Maire



André Lessard
Conseiller



Michel Dagenais, ing.
Directeur général

Photos: Club photos Ancienne-Lorette

La Commission permanente des finances créée le 17 janvier comprend trois membres permanents et deux personnes ressources. Elle a pour mandat d'assurer la cohérence des politiques et des activités municipales dans les domaines de la gestion budgétaire, la gestion de la dette et la gestion des comptes de banques. Elle acceptera les mémoires entre le 1^{er} mai et le 1^{er} juin et avant le 1^{er} septembre devra formuler des recommandations au Conseil de Ville.

Les détails sur la présentation des mémoires seront publiés le mois prochain.

SOMMAIRE

Programme triennal
d'immobilisations

Comité des finances

Entente Ste-Foy / Ancienne-Lorette

Les noms de rues

Le service des loisirs

Le prolongement de la rue Turmel

Les poêles à bois

Le mot du maire

Mars à l'Ancienne-Lorette

Début des travaux à l'Amphiglace

DU TRAVAIL POUR LES CHÔMEURS

Les gouvernements du Canada et du Québec viennent de mettre sur pied le programme de relance "RELAIS" d'aide à l'emploi. Ce programme vise à créer de nouveaux emplois productifs pour les travailleurs et travailleuses sans emploi les plus gravement touchés en subventionnant des projets favorisant la réalisation des objectifs régionaux de croissance et de développement économiques.

Tout organisme légalement constitué et, dans certaines situations exceptionnelles, des particuliers peuvent présenter des projets dans le cadre de ce programme. Les personnes qui pourront être embauchées par les organismes bénéficiant du programme "RELAIS" devront satisfaire les exigences suivantes: être légalement autorisées à travailler au Canada; être en chômage; posséder les compétences requises et avoir épuisé les prestations d'assurance-chômage ou être bénéficiaires de l'aide sociale. Le salaire peut atteindre les 200,00\$ par semaine en moyenne.

Les entreprises du secteur privé et les organismes sans but lucratif qui désirent des explications supplémentaires sur ce projet peuvent s'adresser à la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada à Québec ou au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec.

CRÉATION D'EMPLOI TEMPORAIRE - MUNICIPALES

Au moment d'aller sous presse, le ministre Jacques Léonard informait la Municipalité que son ministère avait accepté ses demandes et lui accordait un montant de 40 000,00\$ pour la création de 10 emplois temporaires.

La recherche des candidats(es) se fera prochainement en collaboration avec le Centre de main-d'oeuvre du Québec.

VISITEURS DE NANAÏMO

La Ville de l'Ancienne-Lorette recevait le 8 février dernier un groupe de cadets de Nanaïmo, Colombie-Britannique, en visite à Québec, pour une semaine, dans le cadre d'un programme d'échange.

Un groupe de nos cadets sera d'ailleurs accueilli à Nanaïmo plus tard dans l'année.

À l'occasion de la visite à l'Hôtel de Ville, le maire a invité nos visiteurs à signer le Livre d'Or. On reconnaît sur la photo le major Réal Cloutier, le maire Marcel Pageau et le commandant du corps de cadets de Nanaïmo, monsieur Jack Patten.



SOUVENIR: Depuis les débuts de la paroisse, les curés de l'Ancienne-Lorette ont habité trois presbytères. Après le départ des Hurons jusqu'en 1725, les huit premiers curés ont logé dans une maison construite par les Jésuites. Devenu inhabitable, un deuxième est construit en 1725 puis le troisième est érigé en 1893 puis agrandi en 1916. C'est encore celui-là qui est utilisé. Source: L. Allard

LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens

RÉCUPÉRATION DU VERRE

L'Ancienne-Lorette a inscrit une autre première canadienne le 4 février dernier en inaugurant un programme de récupération et de recyclage du verre.

Si l'Ancienne-Lorette a été choisie comme ville expérite de 2,5 tonnes de papier journal chaque semaine en 1982, les citoyens de l'Ancienne-Lorette ont indiqué qu'ils étaient des avant-gardistes soucieux de protéger leur environnement et leur qualité de vie tout en réalisant des économies de près de cinq mille dollars en frais de cueillette et d'incinération des déchets.

En effet, en déposant dans le seul dépôt existant une moyenne de 2,5 tonnes de papier journal chaque semaine en 1982, les citoyens de l'Ancienne-Lorette ont indiqué qu'ils étaient des avant-gardistes soucieux de protéger leur environnement et leur qualité de vie tout en réalisant des économies de près de cinq mille dollars en frais de cueillette et d'incinération des déchets.

Par ailleurs, en se basant sur le taux de participation de 33% à ce programme, on estime que la population de l'Ancienne-Lorette pourrait récupérer quelque cent soixante-seize tonnes de verre en 1983 et ainsi réaliser d'autres économies de plusieurs milliers de dollars sur les coûts de cueillette (21,30\$ la tonne) et d'incinération (44,83\$ la tonne) des ordures ménagères.

J'invite donc tous les citoyens à participer à nos deux programmes de récupération, d'économie d'énergie et des ressources recyclables et de réduction du coût de gestion des déchets.

Nous sommes fiers d'être Loretains et de notre style de vie communautaire. Démontrons à la population des autres villes du Québec métropolitain et du Canada que nous sommes aussi des innovateurs, des citoyens capables de prendre des responsabilités, d'être des chefs de file.

CHAMBRE DE COMMERCE

Avec mes collègues du conseil municipal, j'appuie les démarches actuellement en cours pour faire revivre la Chambre de Commerce de l'Ancienne-Lorette.

Nous avons besoin de gens soucieux de promouvoir l'économie locale, désireux de s'impliquer dans le milieu et même, à l'occasion, de représenter notre ville lors de réunions où les intérêts socio-économiques de la région sont discutés.

Notre Chambre de Commerce se doit de reprendre le rang et l'importance qui étaient siens sur le plan régional il y a quelques années.

J'invite donc commerçants et citoyens à devenir membres de ce corps intermédiaire.

CORPS DE CADETS

Nous avons été heureux d'accueillir récemment à l'hôtel de ville le corps de cadets des Forces armées canadiennes de la ville de Nanaimo, Colombie-Britannique. Je tiens à remercier ceux de nos concitoyens qui ont hébergé ces jeunes gens. Je souhaite par ailleurs un excellent voyage aux membres du corps de cadets 2840 de l'Ancienne-Lorette dirigé par le major Réal Cloutier. En vertu d'un programme d'échange, ce sera bientôt au tour des nôtres de visiter Nanaimo.

CORPS DE TAMBOURS ET CLAIRES LES SÉNATEURS

Au nom des membres du Conseil, je souhaite aussi bon voyage et meilleurs voeux de succès aux membres du corps de tambours et claires Les Sénateurs de l'Ancienne-Lorette qui participeront prochainement à une importante compétition internationale à Miami.

Marcel Pageau



ENTENTE STE-FOY



ANCIENNE-LORETTE

Les villes de Ste-Foy et de l'Ancienne-Lorette en sont arrivées à une entente relativement à l'exécution de travaux de détournement de fossés existant aux limites des deux municipalités, principalement dans le secteur de la route de l'Aéroport.

Ste-Foy, par cette entente délègue sa compétence à l'Ancienne-Lorette. Les responsabilités de l'Ancienne-Lorette consistent à agir comme "maître d'oeuvre" et à ce titre assurer l'exécution complète des travaux tant pour la partie à être effectuée sur le territoire de Ste-Foy que pour la partie sur son propre territoire.

Pour la partie des travaux sur son territoire, Ste-Foy doit procurer à l'Ancienne-Lorette tous les droits de passage et autorisations nécessaires pour l'exécution des travaux. Ste-Foy doit aussi faciliter l'exécution des travaux, particulièrement en regard de ceux à être effectués au niveau de la Route de l'Aéroport.

Une fois les travaux complétés, chaque corporation municipale devient propriétaire et assure l'entretien de la partie du fossé construit sur son territoire. Ces travaux doivent débiter bientôt.

LES NOMS DE RUES

La Ville de l'Ancienne-Lorette fait partie du Comité de Toponymie de la Communauté Urbaine de Québec (CUQ). Cet organisme a pour but d'éviter la répétition des noms de rue. Au cours des prochains mois, nous tenterons d'élaborer et d'expliquer l'origine des noms de rues à l'Ancienne-Lorette.

● **RUE DE LA PENTE:** Elle est située au sud de St-Paul dans le secteur des rues des Monts et des Côteaux. Ce nom de rue parle par lui-même. Cette artère est dans le bas d'une pente, d'où le nom.

● **RUE MARCHET:** Au sud du boulevard Hamel, non loin de la rue Valet. Ce nom a été donné en l'honneur de M. Marchet qui était propriétaire d'une concession en 1709 à l'Ancienne-Lorette.

● **RUE JEAN DEVIN:** Elle se trouve dans le secteur des rues Notre-Dame et Des Pins. Jean Devin était propriétaire de terrains à l'Ancienne-Lorette en 1709.

REVUE DES POLICIERS-POMPIERS

Encore cette année, les policiers-pompiers de l'Ancienne-Lorette produiront leur revue annuelle. Par contre, lors d'une récente réunion du conseil de ville, les édiles ont fait savoir que c'est la dernière année que les policiers-pompiers ont le droit de solliciter de la publicité auprès des marchands de la ville. Pour l'an prochain, il est suggéré aux policiers-pompiers d'utiliser le Loretain.

AUTO-PROTECTION

Encore cette année, le Service de la Protection Publique de l'Ancienne-Lorette a participé en collaboration avec la Sûreté du Québec à l'opération Auto Protection.

Cette opération vise à sensibiliser les automobilistes à prévenir le vol de leur véhicule ou des vols dans les automobiles. On veut aussi, par cette opération faire comprendre aux automobilistes comment il est important de fermer les portes à clé et de ne rien laisser à la vue des piétons ou des voleurs.

Si le policier constate une anomalie, il dépose un billet d'avertissement dans le pare-brise de l'automobile. Les chiffres publiés par le Service de la Protection Publique de l'Ancienne-Lorette sont révélateurs. Du 17 au 29 décembre 1982, ils ont noté 504 automobiles avec les portes non fermées à clé et 116 autres avec des objets à la vue. De plus, 14 véhicules étaient stationnés dans un endroit non sécurisé.

En 1981, on rapporte le vol de 29,000 véhicules au Québec et 65,000 vols dans des automobiles.

EN BREF...

SYNDICALISATION

Tous les employés du Service des Loisirs y compris ceux à temps partiel sont maintenant syndiqués. Ils sont membres du SCFP, Syndicat Canadien de la Protection Publique. Sept employés sont touchés par cette accréditation. Précisons que les "occasionnels" ne sont pas syndiqués. La négociation de la première convention collective devrait débiter bientôt.

CHEF PAR INTERIM À LA POLICE

Le Conseil municipal a nommé M. Réal Murray Directeur par intérim de la Protection Publique. Il remplace M. Léopold Savard qui est arrivé à l'âge de la retraite. M. Murray assurera l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur...

COOPÉRATIVE D'HABITATIONS

Une Coopérative d'Habitations est en voie de formation à l'Ancienne-Lorette. Elle vise la mise sur pied de logements à prix modique pour les personnes à faible revenu.

BOUTONNIÈRES:

La Ville de l'Ancienne-Lorette offrira bientôt des boutonnières aux armoires de la Ville. Elles se vendront environ 3,00\$ et seront disponibles dans les prochains mois. Dès qu'elles seront en vente Le Loretain avisera la population.

DES FÉLICITATIONS

Le Bureau de la protection civile du Québec (région 03) vient de faire parvenir une lettre de félicitations à l'équipe de sauvetage de la municipalité pour l'aide apportée lors des récentes inondations dans le secteur Duberger de Québec. L'organisme rappelle aussi la collaboration et le dévouement de notre équipe de sauvetage lors de l'écrasement du F-27 de QUEBEC-AIR le 29 mars 1979...

ARRESTATION DE MINEURS

Grâce à la collaboration d'un citoyen de l'Ancienne-Lorette, le Sergent Denis Charbonneau et les agents Yves Lavoie et Willy Denoncourt ont mis la main au collet de six mineurs récemment. Ils ont avoué être les auteurs de 6 vols par effraction dans des résidences et commerces de l'Ancienne-Lorette de même qu'à la Hutte des Loisirs. Le montant des vols en argent s'élevait à environ 3 600,00\$. Les biens récupérés ont été remis à leur propriétaire. La police tient à informer la population que toutes informations qui lui sont transmises sont traitées confidentiellement et invite les Loretains à imiter ce citoyen. Dès que quelque chose de louche se produit il ne faut pas hésiter à téléphoner à la police à 872-9818.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Pour compléter le budget 1983, il nous fait plaisir de vous présenter le programme triennal d'immobilisations pour les années 1983, 1984 et 1985.

1983 — IMMOBILISATIONS POUR LES DIFFÉRENTS SERVICES

LOISIRS

| | | |
|--|---------|----------|
| — Climatation et isolation du centre administratif | 6 000\$ | |
| — Revêtement extérieur et fenêtres Hutte | 6 000\$ | |
| — Agrandissement terrain de balle | 8 000\$ | |
| — Tennis - clôture | 3 000\$ | |
| — Plaque chauffante | 1 000\$ | |
| — Congélateur | 1 000\$ | |
| — Abri Sénateurs | 2 200\$ | |
| | | 27 200\$ |

TRÉSORERIE

| | | |
|------------------------------------|----------|----------|
| — Augmentation capacité ordinateur | 10 000\$ | |
| | | 10 000\$ |

GREFFE

| | | |
|-------------------------------------|---------|---------|
| — Appareil Micom 1001 et/ou dactylo | 4 630\$ | |
| | | 4 630\$ |

PROTECTION PUBLIQUE

| | | |
|--------------|----------|----------|
| — Automobile | 12 000\$ | |
| | | 12 000\$ |

TRAVAUX PUBLICS

| | | |
|-------------------------------------|----------|----------|
| — Achat de conteneurs pour vidanges | 2 600\$ | |
| — Camionnette | 10 000\$ | |
| — 500' forme métal chaînes de rues | 3 000\$ | |
| | | 15 600\$ |

TRAVAUX DIVERS

| | | |
|---|----------|--|
| — Signalisation routière | 12 000\$ | |
| — Signaleur pour piétons rues St-Paul et Notre-Dame | 5 000\$ | |
| — Prolongement égout pluvial entre Turmel et Notre-Dame | 6 000\$ | |
| — Aménagement berges rivière Lorette - site Loisirs | 20 000\$ | |
| — Rue Notre-Dame - égout d'orage | 21 000\$ | |

| | | |
|---|-----------|------------------|
| — Égout rue Des Groseillers | 15 000\$ | |
| — Zonage réseau d'aqueduc | 75 000\$ | |
| — Protection trou d'homme - rue St-Michel | 3 000\$ | |
| — Repavage de rues | 100 000\$ | |
| — Prolongement de la rue Turmel | 65 000\$ | |
| | | 322 000\$ |
| TOTAL: | | 391 430\$ |

ANNÉE 1984

| | | |
|----------------------------------|-----------|------------------|
| — Repavage de rues | 150 000\$ | |
| — Véhicule de police | 12 000\$ | |
| — Éclairage terrain de soccer | 45 000\$ | |
| — Amélioration site des loisirs | 25 000\$ | |
| — Droit de passage - loisirs | 15 000\$ | |
| — Améliorations garage municipal | 50 000\$ | |
| — Terrain de tennis | 50 000\$ | |
| | | 357 000\$ |
| TOTAL: | | 357 000\$ |

ANNÉE 1985

| | | |
|----------------------|-----------|------------------|
| — Repavage de rues | 150 000\$ | |
| — Véhicule de police | 13 000\$ | |
| — Pistes cyclables | 25 000\$ | |
| — Souffleuse à neige | 100 000\$ | |
| — Entrepôt loisirs | 15 000\$ | |
| | | 303 000\$ |
| TOTAL: | | 303 000\$ |

Afin de ne pas augmenter le fardeau fiscal, les investissements nouveaux sont limités aux possibilités de paiement (capital et intérêt) des revenus générés par les nouvelles évaluations de l'année précédente, soustraction faite des taxes de service et régionale.

L'AMPHIGLACE

Lors d'une séance spéciale du Conseil de Ville, le contrat pour les réparations à la toiture de l'Amphiglace a été accordé à la firme Entreprises Bon Conseil Limitée qui avait d'ailleurs présenté la plus basse soumission, soit 250 000,00\$.

Ajoutons que cette même firme en était venue à un règlement hors cour avec la Ville au sujet des travaux à envisager.

La Ville paiera la somme de 90 000,00\$ qu'elle puisera à même son surplus financier de 1981. Les travaux devraient débuter au début d'avril pour être complétés à la fin de mai. Si l'échéancier est respecté, l'Amphiglace pourrait réouvrir ses portes au début de juin 1983.

ATTENTION AUX POÊLES À BOIS

Le service des Incendies de l'Ancienne-Lorette désire rappeler à la population quelques règles en ce qui concerne les poêles à bois. Il est important de suivre toutes les instructions des manufacturiers qui se spécialisent dans la vente d'équipements permettant l'utilisation de ce genre de poêle. Au niveau de la cheminée, sa hauteur par rapport au toit et aux constructions voisines ne doit pas être négligée. Pour les cheminées préfabriquées, on doit s'assurer qu'elles portent l'inscription de certification "ULC".

Le poêle doit être éloigné des murs et des cloisons, si ceux-ci ne sont pas protégés. L'éloignement doit être de 36 pouces. S'il y a un écran protecteur, cette distance peut être réduite de moitié. Dans tous les cas, aucun meuble combustible ou produit inflammable ne doit être placé à moins de 36 pouces du poêle. On suggère aussi d'aviser les assurances lors de l'installation d'un poêle à bois. Des gens qui ont négligé ce conseil ont fait face à d'énormes problèmes pour se faire rembourser le montant des dommages causés par un incendie. Mais avant toute chose, il est plus prudent d'en parler au service des Incendies à 872-9818.

LA RUE TURMEL PROLONGÉE

La Ville de l'Ancienne-Lorette étudie actuellement la possibilité de prolonger la rue Turmel. Cette artère divisée par un boisé au nord de la rue St-Georges pourrait alors accepter la circulation du nord au sud sans obstacle.

Il reste environ 2,000 pieds à compléter pour joindre les deux parties de cette rue qui deviendrait l'une des plus longues de l'Ancienne-Lorette si l'on tient compte qu'elle reliera St-Paul à Notre-Dame.

Cette amélioration au réseau routier de l'Ancienne-Lorette permettrait aussi de réduire sensiblement la circulation sur la rue Notre-Dame.

RÉPONSE FAVORABLE À LA RÉCUPÉRATION DU VERRE

Photo: Club photos Ancienne-Lorette, par Clément Rousseau



Déjà quelques semaines se sont écoulées depuis l'installation des dépôts pour la récupération du verre à l'Ancienne-Lorette et tout indique que l'expérience donnera de bons résultats. Il est trop tôt pour publier des chiffres mais il semble que la population lorettaise utilise régulièrement les 5 dépôts qui sont situés sur le terrain de stationnement de l'Hôtel de Ville, au Marché d'Alimentation Dallaire, au Marché d'Alimentation Provigo de la rue Notre-Dame, à l'Alimentation 1020, au 1020 de la rue St-Jean Baptiste et au dépanneur Provi-Soir du 4020 boulevard Hamel. L'utilisation de ces dépôts permet donc à la ville d'économiser sur le coût de la gestion des déchets domestiques, ce qui apporte des effets bénéfiques sur le compte de taxes.

BONNE CHANCE...

À L'ÉQUIPE NOVICE LES "79" QUI REPRÉSENTERA NOTRE VILLE AU 5e TOURNOI INTERNATIONAL NOVICE À MONTRÉAL LES 25-26-27 MARS PROCHAIN



Dans l'ordre habituel: assis: P. Deblois, G. Roberge, M. Otis, R. Caron, S. Tremblay, S. Angers, P. Lebl. 2e rangée: S. Richard, V. Auger, Y. Parent, J.-F. Deschênes, S. Laroche, M. Olivier. 3e rangée: M. Roberge ass.-entraîneur, M. Drolet, R. Deblois ass.-entraîneur, M. Desmeules entraîneur-chef.

À VOTRE SERVICE: LES LOISIRS



Camille Deschênes, directeur

Le présent article abordera divers sujets d'intérêt général et pour lesquels beaucoup de gens s'interrogent. Notamment on traitera du programme estival, des inscriptions du baseball, soccer, tennis, des locaux scolaires, du centre de documentation et de la location de plateaux de gymnase.

Programme estival

Comme par les années passées, le service des loisirs est à planifier le programme estival pour l'été 1983. Le programme estival en est un que l'on peut qualifier de complexe. Sa complexité vient du fait que l'on ne veut pas que ce programme devienne une garde-robe populaire.

Ce que nous recherchons, c'est de proposer un programme qui fera en sorte que le jeune vivra des expériences de vie de groupe différentes de celles vécues durant la période scolaire.

De plus, l'on doit tenir compte des ressources physiques et humaines dont nous disposons, des besoins variés des divers groupes d'âge et de d'autres contraintes environnementales. Contrairement aux années antérieures et conformément à la nouvelle politique de tarification des activités de loisir, nous devons tenir compte de l'autofinancement de ce programme, ce qui entraînera une majoration des coûts d'inscription.

Inscription baseball, soccer, tennis

Cette année, les inscriptions pour ces sports se feront au cours du mois d'avril. Ce changement vise à améliorer le fonctionnement des groupes concernés et à mieux répartir dans l'année les séances d'inscription. Donc, surveillez le Loretain, toutes les informations pertinentes à ce sujet y paraîtront.

Les locaux scolaires

Le conflit au niveau des institutions scolaires nous oblige ou nous a obligé à annuler temporairement toutes les activités se déroulant dans ces locaux. Tenant compte de la nature du conflit, la Ville ne pouvait se permettre une utilisation des locaux scolaires

considérant les coûts éventuels que cela pouvait comporter.

Centre de documentation

À titre d'information, le service des loisirs possède un centre de documentation assez bien garni. On peut y retrouver de la documentation notamment sur l'aménagement des équipements, sur les activités de plein air, de sport et de socio-culturel. On y traite aussi de l'environnement, des organismes communautaires et de d'autres sujets pertinents touchant l'aspect social. Le centre contient près de 1200 documents, qui sont disponibles pour consultation sur les heures de bureau.

Location de gymnase

Depuis quatre ans, le service des loisirs offre à la population la possibilité de louer à l'année ou sur une base hebdomadaire des plateaux de gymnase pour la pratique d'activités sportives. En regard de ce programme ou service, toute l'information est contenue dans notre programmation d'automne.

Rappel

Je tiens à rappeler à toute la population que je suis disponible et ouvert à toutes suggestions pouvant améliorer le fonctionnement du service. Si vous avez un problème se rattachant au service des loisirs, je réitère ma collaboration afin de participer à trouver une solution à ce problème.

MARS À L'ANCIENNE-LORETTE

- 2- Réunion mensuelle du Cercle de Fermières à 19h30 au sous-sol de la sacristie
- 2- CLSC-Laurentien, 20h00, soirée d'information "Le casse-tête des migraines"
- 3- Première de quatre rencontres sur l'éducation sexuelle familiale, CLSC-Laurentien, 19h30 à 22h30
- 5 et 6- Groupe Aventure Nature; ski de fond dans la vallée de la Jacques-Cartier
- 7- Assemblée du Conseil de Ville à 20h00 à l'Hôtel de Ville
- 12- Les Sénateurs participent à une compétition à Victoriaville
- 12 et 13- Groupe Aventure Nature; ski de fond au Mont Grand Fond
- 16- Réunion mensuelle de l'AFÉAS à 20h00 au sous-sol de la sacristie; priorités d'actions locales, régionales et provinciales et les abats-jour
- 17- Soirée-bénéfice "Sénateurs-83" à la salle de l'Âge d'Or à 18h30
- 21- Conseil municipal à l'Hôtel de Ville à compter de 20h00.

Cet espace est mis à la disposition des organismes dont les noms figurent dans les colonnes de droite. Cette chronique vise uniquement les activités publiques. Les organismes qui veulent profiter de ce service gratuit doivent en informer, avant le 10 du mois précédent, le bureau du Directeur Général de la Ville à 872-9811. On est prié de noter que LE LORETTAIN ne reproduit pas les communiqués de ces organismes.

ORGANISMES RÉCRÉATIFS

| | | |
|-------------------------|-------------------|----------|
| Ballet Classique: | Alice Therrien | 872-4528 |
| Baseball des Jeunes: | Louis Robitaille | 872-4518 |
| Cadets: | Pauline Carrignan | 872-0643 |
| Club photos Anc.-Lor.: | Julienne Hardy | 872-1331 |
| Scouts et guides, | | |
| 19e groupe: | Gilbert Faucher | 872-3147 |
| G.E.C.C.: | Pauline Labbé | 871-4588 |
| Groupe Aventure Nature: | René Hamel | 872-2769 |
| Hockey Mineur: | Jimmy Lemelin | 872-3281 |
| Patinage Artistique: | Paul-Émile Naud | 872-7048 |
| Patinage Sportif: | Raymond Deblois | 872-3972 |
| Ringuette: | Claude Plamondon | 872-9602 |
| Rythmo-Son: | Gilles Pageau | 872-3547 |
| Sénateurs (Les) | André Laroche | 872-6431 |
| Ski de Fond: | Richard Naud | 871-1220 |
| Soccer: | Armand Beaupré | 872-7258 |
| Tennis: | Roland Gosselin | 872-1633 |

ORGANISMES PARA-MUNICIPAUX

| | | |
|------------------------------|------------------------|----------|
| Ambulance St-Jean: | Robert Bouchard | 872-6241 |
| A.F.E.A.S. | Nicole Marcoux | 872-6681 |
| Âge d'Or: | Mme Gemma Gauvin | 872-7380 |
| Association Locataires | Roland Leclerc | 872-8419 |
| Place des Pionniers | | |
| Cercle des Fermières: | Ellen Matte | 871-1261 |
| Chambre de Commerce: | Jean-Marie Moisan | 872-2944 |
| Chevaliers de Colomb: | Jean-Denis Lachance | 872-6229 |
| C.L.S.C. Laurentien: | René Laverdière | 872-0881 |
| Club Richelieu: | Roger Paquet | 872-2755 |
| Files d'Isabelle: | Lucille Morin | 843-8889 |
| Mouvement Couple et Famille: | Real & Mariette Poulin | 872-2083 |
| Service d'entraide | | |
| Rayon de Soleil: | Laval Monfette | 872-0881 |
| St-Vincent de Paul: | Madeleine Gosselin | 872-1633 |
| Tournoi Bantam: | André Fileau | 872-1977 |

SERVICES MUNICIPAUX

| | | |
|------------------------|----------------------|----------|
| Directeur Général: | Michel Dagenais | 872-9811 |
| Greffé et Contentieux: | Me Gabriel Michaud | 872-9811 |
| Cour Municipale: | Mme Monique Mignault | 872-9811 |
| Trésorerie: | Gilles Kirouac | 872-9811 |
| Urbanisme | Claude Ratté | 872-9811 |
| Travaux Publics: | Armand Gagné | 872-7007 |
| Police et Pompiers: | Léopold Savard | 872-9818 |
| Contrôle des chiens: | Bob Plante | 872-2266 |
| Ambulance: | Léopold Savard | 872-9818 |
| Loisirs: | Camille Deschênes | 871-3434 |
| Amphiglace (Aréna) | | 871-3434 |
| Office Municipal | | |
| d'Habitation: | Marcel Godin | 872-3544 |
| Équipe de Sauvetage: | Jacques Gosselin | 872-2913 |

CONSEIL MUNICIPAL

| | | |
|-------------------------------|-----------------------|----------|
| Maire: | Marcel Pageau | 872-2170 |
| CONSEILLERS: | | |
| Quartier 1 (St-Jacques) | Paul-André Robitaille | 872-2774 |
| Quartier 2 (Notre-Dame) | André Lessard | 872-7371 |
| Quartier 3 (St-Paul) | André Côté | 872-9670 |
| Quartier 4 (St-Olivier) | Jean-Roch Côté | 872-6294 |
| Quartier 5 (St-Jean Baptiste) | André Roy | 872-3326 |
| Quartier 6 (Des Pins) | Jacques Fauchon | 872-3277 |



LE LORETTAIN

LE LORETTAIN est un mensuel publié par la Ville de l'Ancienne-Lorette. Il est distribué gratuitement par la poste dans tous les foyers de l'Ancienne-Lorette. L'équipe rédactionnelle est sous la responsabilité du Directeur général de la Ville et les photographies sont réalisées par le Club photos Ancienne-Lorette.

DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec.

IMPRESSION: Imprimerie St-Romuald, Division Groupe Québecor Inc.